Tanger le, 27/04/2026

Avis d'achat N° 36-04/2026

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger procède à l'achat sur Bon de Commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du Décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Fourniture et installation d'équipements audiovisuels et de câblage pédagogique

Maître d'ouvrage : École Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger
Université Abdelmalek Essaadi

1. Objet

Le présent avis d'achat a pour objet la fourniture, le transport, l'installation, le raccordement, les essais et la mise en service d'un système audiovisuel complet, au profit des salles pédagogiques de l'établissement.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- La fourniture de l'ensemble des équipements et accessoires ;
- La pose, le cheminement, la fixation et le raccordement ;
- Les essais techniques et la mise en service ;
- La livraison d'une installation clé en main, fonctionnelle et conforme.

Les travaux seront exécutés en site occupé, sans perturber le déroulement des activités pédagogiques.

3. Tableau des besoins

N°	Désignation	U	Qté
1	Fourniture et installation de câble HDMI 2.1 – 25 mètres, bande passante 48 Gbps certifiée, support 4K@120Hz et 8K@60Hz, compatibilité HDR, eARC, HDCP 2.3, avec technologie active (fibre optique ou équivalent) obligatoire, garantissant une transmission sans atténuation ni perte de signal	U	2

N°	Désignation	U	Qté
2	Fourniture et installation de câble HDMI 2.1 – 20 mètres, mêmes caractéristiques, avec stabilité du signal garantie sur toute la longueur	U	11
3	Fourniture et installation de câble HDMI 2.1 – 15 mètres, mêmes exigences techniques, transmission stable sans perte de signal	U	9
4	Fourniture et installation de câble HDMI 2.1 – 5 mètres, câble renforcé adapté à usage intensif, conforme 48 Gbps	U	42
5	Fourniture et installation de commutateur HDMI 2.1 professionnel, compatible 4K@120Hz et 8K, bande passante 48 Gbps, multi-entrées/sorties, fonctionnement stable en continu	U	10
6	Fourniture et installation de prise murale HDMI 2.1 + VGA, support 48 Gbps, compatible 4K/120Hz, fixation et raccordement inclus	U	17
7	Fourniture et installation de plinthe PVC rigide type Ingelec ou équivalent, dimension minimale 40x16 mm, auto-extinguible, pose complète avec finitions soignées	ML	270
8	Fourniture et installation de câble électrique 3x1,5 mm² type U500 SV1V ou équivalent, conforme normes en vigueur	ML	100
9	Fourniture et installation de vidéoprojecteur professionnel de type Epson, BenQ, ViewSonic ou équivalent, neuf d'origine constructeur, destiné à un usage pédagogique intensif, répondant aux caractéristiques minimales suivantes : technologie 3LCD ou DLP, luminosité ≥ 3800 lumens (ISO 21118), résolution WXGA minimum, contraste ≥ 16 000:1, durée de vie ≥ 6000 heures, correction trapézoïdale, au moins 2 entrées HDMI, 1 VGA, ports USB et audio, interface de contrôle, haut-parleur intégré, télécommande incluse, support de fixation si nécessaire, installation et mise en service incluses, câble HDMI de longueur adaptée à chaque configuration réelle	U	9

4. Exigences techniques éliminatoires

Toute offre ne respectant pas les conditions suivantes sera rejetée :

- HDMI non conforme à la norme 2.1 (48 Gbps)
- Câbles inadaptés aux longueurs requises
- Absence de technologie active pour longue distance
- Vidéoprojecteurs ne répondant pas aux seuils fixés
- Matériel non professionnel ou reconditionné

5. Exigences de performance

Le titulaire doit garantir :

- une transmission du signal sans perte ni perturbation
- une compatibilité totale entre les équipements
- un fonctionnement stable en conditions réelles

Tout défaut entraîne remplacement immédiat aux frais du titulaire.

6. Documents à fournir

- Fiches techniques des vidéoprojecteurs
- Fiches techniques des câbles ≥ 15 m
- Références des modèles proposés

L'absence de ces documents entraîne le rejet de l'offre.

7. Visite des lieux

La visite des lieux est obligatoire.
Une attestation de visite signée par l'administration doit être jointe à l'offre.

Toute offre sans attestation sera rejetée.

8. Assurance

Le titulaire doit être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant tous dommages liés à l'exécution des prestations.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution est fixé à 30 jours calendaires à compter de la notification du bon de commande.

10. Sous-traitance

La sous-traitance est strictement interdite.

11. Réception des prestations

La réception est prononcée après :

- vérification de conformité
- tests techniques réels
- validation par le maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage peut refuser toute prestation non conforme.

12. Pénalités de retard

En cas de retard, une pénalité de 1‰ du montant de la commande par jour calendaire est appliquée.

Le montant total des pénalités est plafonné à 10% du montant du bon de commande.

Au-delà, le bon de commande peut être résilié aux torts du titulaire.

13. Garantie

Les équipements sont garantis pour une durée minimale de **1 an**.
Toute défaillance doit être corrigée sans frais.

14. Conditions d'exécution complémentaires

Les prestations doivent être réalisées :

- dans le respect des normes techniques en vigueur
- avec des finitions propres et sécurisées
- sans dégradation des installations existantes

Aucune plus-value ne sera acceptée pour des contraintes non identifiées lors de la visite obligatoire.

15. Date et lieu de dépôt des offres

Date limite : la réponse doit être déposée avant le **30/04/ 2025 à 10h00.**

16. Réserves du maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de :

- rejeter toute offre non conforme
- vérifier la qualité et l'origine des équipements
- exiger le remplacement de tout matériel défaillant
- annuler la procédure si nécessaire